Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le 30/09/2026
ID : 007-250700267-20260922-2026BS048-DE

SEBA
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 22 SEPTEMBRE 2026

Objet : Exploitation - Marché Fournitures et services - A102-1 Achat de poids lourds et d'engins des travaux publics - Nouvelle mise en marché

Délibération n° 2026BS048	Nombre de délégués :		Vote :	
	En exercice	20	Majorité requise :	9
Date de la convocation : 16/09/2026	Quorum	11		
	Présents	16	Pour	17
Secrétaire de séance (art. L2121-15 CGCT) : M. Geneviève ARETTY-GROUSSET	Pouvoirs	1	Contre	0
	Votants	17	Abstention	0

Le mardi 22 septembre 2026 à dix-huit heures, les membres du bureau syndical du SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L'ARDÈCHE - S.E.B.A. -, se sont réunis au siège du syndicat, 80, avenue de la République à LARGENTIÈRE, sur la convocation qui leur a été adressée par le président du syndicat conformément au code général des collectivités territoriales, sous la présidence de M. Matthieu SALEL, président du syndicat.
Conformément aux statuts du syndicat et aux dispositions du règlement intérieur, participent à la présente délibération les délégués suivants :

NOM Prénom	Collectivité représentée	présent	pouvoir	excusé
SALEL Matthieu	ROSIERES	X		
LAGARDE Jean-Pierre	VALS-LES-BAINS	X		
ARETTY-GROUSSET Geneviève	CHAZEAUX	X		
TOURRE Xavier	CC DES GORGES DE L'ARDECHE	X		
CREVOULIN Stéphanie	CC DU BASSIN D'AUBENAS	X		
D'IMPERIO Cédric	FABRAS	X		
VOLLE Nathalie	VALLON-PONT-D'ARC	X		
BIVENS Corinne	SYND MIXTE OLIVIER DE SERRES		MARTARESCHE Christopher	X
MARTARESCHE Christopher	SYND MIXTE OLIVIER DE SERRES	X		
GARAUD Maël	SYND MIXTE DES EAUX GARD-ARDECHE	X		
OBERTI Patrice	AUBENAS	X		
EL HARAS Ali	VALLON-PONT-D'ARC	X		
ARNAUD Jean-Luc	SAINT-JULIEN-DU-SERRE			
BOYER Joël	UCEL	X		
CHAMONTIN Loïc	JOYEUSE	X		
FABRE Patrick	SAMPZON	X		
DUCROS Loïc	CHANDOLAS	X		
FLAMBEAUX Patrice	LABEAUME			
GUILLEMIN Alban	LARGENTIERE			
RODRIGUEZ Didier	RUOMS	X		

(La présente délibération a été soumise à l'examen du bureau en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT et de la délibération du comité syndical en date du 11 juin 2026).

Par délibération en date du 12 mai 2021 et du 6 avril 2023 sur l'organisation interne des achats, le bureau syndical a adopté un règlement et une nomenclature définissant la politique d'achats de la structure pour les marchés à procédure adaptée.

Cette nomenclature, qui permet la computation des seuils de marchés pour les fournitures et services, avec des seuils appréciés « en montants cumulés sur l'année civile » (sauf délibération contraire) définit les différentes familles d'achats de la collectivité.

Le présent rapport concerne la famille A102-1 « Achat de poids lourds et d'engins des travaux publics » de la nomenclature.

La prestation recensée dans cette famille consiste en la fourniture par exemple de camions polybennes et de mini-pelles.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le 30/09/2026
ID : 007-250700267-20260922-2026BS048-DE

Le 3 juillet 2017, dans le cadre du passage en régie de l'exploitation des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif du SEBA, le bureau syndical a acté le lancement d'une consultation pour l'achat de trois camions polybennes.

Le marché issu de cette consultation a été notifié le 25 septembre 2017 pour deux camions polybennes en 7,2 tonnes et un camion polybenne en 10 tonnes qui ont été respectivement affectés aux antennes nord, centre et sud.

Le parc vieillissant, les frais de réparation et d'entretien sont de plus en plus importants. Il a donc été établi un plan de renouvellement des véhicules sur les 3 prochaines années. Ainsi, au vu des besoins des services, il est proposé d'acquérir les véhicules suivants :

- En 2026 : 1 camion polybenne 10 tonnes + 2 bennes ampliroll pour l'antenne centre ;
- En 2027 : 1 camion polybenne 10 tonnes + 2 bennes ampliroll pour l'antenne sud ;
- En 2028 : 1 camion polybenne 10 tonnes + 2 bennes ampliroll pour l'antenne nord.

Compte-tenu des délais de livraison des véhicules neufs et de l'incertitude des prix sur une longue période, il est proposé de lancer dans un premier temps, une consultation pour la seule année 2026.

Les marchés prévoiront la reprise des anciens véhicules. Pour le marché 2026, la reprise portera dans l'offre de base sur un camion polybenne de 7,2 tonnes de 2017, et en prestation supplémentaire éventuelle, sur une benne ampliroll avec grue auxiliaire de 2024.

La consultation prévoira une variante facultative sur la fourniture d'un véhicule électrique.

Au vu de l'état des véhicules à renouveler, aucune estimation ne peut être présentée.

L'économie de la prestation est évaluée à 150 000 € HT.

Deux mini-pelles ayant été acquises début 2026 pour un montant total de 51 980 € HT par un marché notifié le 15 avril 2026, l'économie globale de la A102-1 Achat de poids lourds et d'engins des travaux publics s'élève à 201 980 € HT.

Il est proposé de lancer cette consultation en procédure adaptée niveau 3. Les critères d'attribution et pondération proposés sont :

- Valeur technique de l'offre : pondération 50%
- Prix : pondération 40%
- Performance environnementale : 10%

Le bureau syndical, à l'unanimité, décide de :

- **ADOPTER** ces propositions,
- **AUTORISER** le président à lancer la procédure,
- **RECOURIR** à une dévolution dans les conditions présentées ci-dessus,
- **FIXER** les critères présentés ci-dessus,
- **AUTORISER** le président à engager les marchés, dans la limite de l'économie présentée,
- **AUTORISER** le président à faire toutes les démarches nécessaires à la concrétisation de cette opération.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Le président,
Matthieu SALEL

La secrétaire de séance,
Geneviève ARETTY-GROUSSET

SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L'ARDÈCHE * 07110 LARGENTIÈRE *